

<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>M1</b>
<b>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>	<b>A3</b>
<b>Contrat Etat-Région : Investissements</b>	<b>356</b>

Le Conseil Régional,

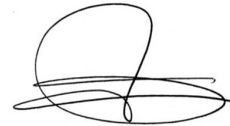
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le Code de l'Education,
- VU** le règlement budgétaire et financier,
- VU** le contrat de plan Etat-Région 2015-2020 - volet Enseignement supérieur, Recherche et Innovation, signé le 23 février 2015 dans les Pays de la Loire,
- VU** l'avenant n°1 au contrat de plan Etat-Région 2015-2020 - volet Enseignement supérieur, Recherche et Innovation, signé le 23 janvier 2017,
- VU** l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 16 décembre 2019,
- CONSIDERANT** le débat d'orientations budgétaires intervenu lors de la séance du Conseil régional des 17 et 18 octobre 2019,
- CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,
- CONSIDERANT** l'avis de la commission Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche
- ENTENDU** les interventions de Pascale DEBORD, Delphine COAT-PROU, Brigitte NEDELEC, Grégoire JAUNEAULT, Barbara MAZIERES, Christophe DOUGE, Christophe CLERGEAU, Lucie ETONNO, Didier REVEAU, Stéphanie HOUËL, Laurent CAILLAUD, Christelle MORANCAIS, Paul JEANNETEAU

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription au Budget primitif 2020 d'une dotation de 423 000 euros de crédits de paiement en investissement au titre du programme n°356 : « Contrat Etat-Région : investissements ».

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Absents lors du vote : Alain AVELLO et Marguerite LUSSAUD.

REÇU le 23/12/19 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs